

ESPÉRONS LA PAIX, SEMONS LA PAIX!

Avez-vous été surpris par l'arrivée hâtive de l'hiver cette année? Pas fous, au Québec, on sait bien qu'il va arriver un jour ou l'autre, une fois qu'on a passé le cap de l'Halloween et de la Toussaint. On est habitués. La lumière qui décline, le froid qui s'installe... oui, l'hiver va venir, qu'on le veuille ou non.

Mais en ces dernières années de changements climatiques et de réchauffement planétaire, on s'est aussi habitués à son arrivée tardive, et surtout timide. On se dit : « On va d'abord avoir quelques avertissements en décembre. Alternance de pluie et de neige. Les bottes attendront. Les choses sérieuses vont commencer après les Fêtes. » Mais non! En tout cas, pas cette année. Déjà plusieurs chutes de neige abondantes, grésil, pluie verglaçante. Le choc hivernal! L'hiver qu'on n'attendait pas, du moins pas encore, a bousculé notre quotidien.

Ça me fait un peu penser à ce temps de l'Avent qui nous est proposé chaque année. Pour nous préparer non pas d'abord à célébrer Noël, la première venue du Seigneur Jésus en notre monde, il y a deux mille ans, mais surtout pour nous préparer à sa deuxième venue, son retour dans la gloire, jour sans déclin qui va rendre visible à tous son règne de justice et de paix.

Nous, chrétiens, on devrait être habitués à attendre, à espérer cette « advenue » du Seigneur de gloire. On devrait être prêts. On devrait savoir que Jésus, comme l'hiver, va arriver un jour ou l'autre. Mais en ces dernières années de changements, en société et en Église, on s'est aussi habitués à dire : « Le retour du Seigneur, ce n'est pas pour demain, si même jamais ça arrive un jour! »

Alors, plusieurs d'entre nous ont commencé à « rétrécir » leur espérance : « Si on peut être heureux, mes proches et moi, si on peut tirer notre épingle du jeu, être protégés de la violence et de la dureté du monde. S'en sortir, jusqu'à ce que la mort nous en sorte. » Et si on espère encore « le paradis à la fin de nos jours », on n'ose pratiquement plus espérer le monde de justice et de paix que le Seigneur Dieu a promis, la nuit du premier Noël : « Paix sur terre aux hommes et aux femmes, qu'il aime! »

En ce temps d'Avent, en cette année jubilaire de l'ESPÉRANCE, avec la Parole de Dieu qui nous réveille et nous met en route, frères et sœurs pèlerins, ravivons notre espérance, large comme le monde, profonde comme notre désir de vivre à plein! C'est cette espérance que le Seigneur Jésus est venu combler par sa naissance à Bethléem. C'est cette espérance qu'il vient combler par son retour dans la gloire. C'est cette espérance qu'il allume déjà, quand il nous dit aujourd'hui : « JE SUIS AVEC VOUS, POUR SEMER LA

PAIX. » Dans notre beau diocèse de Valleyfield, cette parole d'espérance qui vient du Seigneur, c'est le thème de notre année pastorale 2025-2026.

Alors, ayons CONFIANCE, le Seigneur vient! Sa présence à nos côtés, dans notre quotidien, nous entraîne à semer la paix avec lui, autour de nous. Par des gestes simples : paroles de douceur qui « calment » les discussions qui s'emballent; démarches de pardon et de réconciliation avec des personnes qu'on a blessées; partage de nos ressources avec des familles qui ont le cœur et le budget serrés à l'approche de Noël. Petit à petit, avant sa pleine floraison, le monde nouveau germe autour de nous. Grâce à lui, et grâce à son Esprit en nous!

Bon Avent à vous, semeuses et semeurs de paix! Le Seigneur vient; préparons-nous! Il va surprendre notre attente, comme l'hiver à nos portes, comme le printemps qu'on espère déjà!

†Alain Faubert, Évêque de Valleyfield

Lampe du sanctuaire : la lampe du sanctuaire brûlera pour la famille Faubert durant la semaine du 14 décembre

Offrandes 7 décembre 491\$

INTENTION DE MESSES	
Dimanche le 14 décembre Diane Hébert Raymonde et Patrice Dulude Parents défunts Richer et Reid Pères Roland et Champlain Barrette Mme Rossini Laberge Famille Bleau St-Antoine de Padoue Raymond Cloutier Marie-Paule Hébert Grégoire Parents défunts Hébert et Grégoire Bernard Marte (8 ^e anniversaire)	11h00 Sa famille Famille Dulude Roger et Denise Françoise Nicole et Jocelyne Monique Une paroissienne Son épouse et ses enfants Famille Jean-Guy Grégoire Famille Jean-Guy Grégoire Son épouse et ses enfants
Mercredi le 17 décembre Yvan Barrette	09h00 Parents et amis aux funérailles
Jedi le 18 décembre Marc Colpron	09h00 Parents et amis aux funérailles
Dimanche le 21 décembre Gérard et Rose Alma Jodoin Abbé Orphée Bayard (30 ^e anniversaire) Benoit et Simon Faubert Louis Brault Claude Loiselle Luc Meunier Parents défunts Desgroseilliers et Parent	11h00 Suzy Françoise Famille Faubert Un ami Pierre Primeau Linda et Guy Riendeau Sa famille Armande

À VOS PRIÈRES

Madame Agnès Plamondon, décédée le 10 novembre à l'âge de 96 ans.

La funérailles a eu lieu à Sainte-Martine le 12 décembre 2025.

Madame Lise Bergevin, décédée le 23 novembre à l'âge de 91 ans.

La funérailles a eu lieu à Sainte-Martine le 13 décembre 2025.

Nos plus sincères condoléances aux familles éprouvées !

MESSAGE IMPORTANT AUX PAROISSIENS

RAPPEL DE LA DÎMES

Nous vous demandons si possible de faire un virement Interac automatique au commst-urbain@hotmail.com (merci de mentionner dans l'espace message, vos noms) ou passez au bureau durant les heures d'accueil pour faire votre paiement par chèque ou argent comptant. Il est aussi possible de déposer une enveloppe avec vos coordonnées dans la quête du dimanche ou par la poste.

La dîmes est à 70\$/adulte, vous pouvez aussi faire un don à la paroisse pour les différents travaux sur les bâtiments.

Nous vous remercions à l'avance pour votre collaboration et votre soutien à votre paroisse.

NB : Afin de recevoir votre reçu de don pour votre déclaration d'impôts, vous devez payer la dîmes avant le 31 décembre 2025.



HORAIRE DU TEMPS DE L'AVENT ET NOËL

PAROISSES

SAINT-CLÉMENT ET SAINTE-MARTINE

17 décembre 18h30	Méditations de l'Avent	Église Saint-Clément
16 décembre 18h30	Préparation Pénitentielle	Église Sainte-Martine
24 décembre 16h30 et 22h	Messe Veille de la Nativité	Église Saint-Clément
24 décembre 19h	Messe Veille de la Nativité	Église Sainte-Martine
25 décembre 10h	Messe de la Nativité	Église Saint-Clément
31 décembre 16h30	Messe Veille de Sainte Marie, Mère de Dieu	Église Saint-Clément
31 décembre 19h	Messe Veille de Sainte Marie, Mère de Dieu	Église Sainte-Martine
1 ^{er} janvier 10h	Messe de Sainte Marie, Mère de Dieu	Église Saint-Clément



SAINTE-MARTINE

Si vous vivez une situation difficile, il est possible que vous soyez éligibles à de l'aide alimentaire.



Communiquez avec Actions familles au 450-427-1576 dans les plus brefs délais et au plus tard le 18 décembre 2025.

Les paniers seront remis le 22 décembre 2025 par Actions familles.

Cette année, des bénévoles (Chevaliers de Colomb) visiteront les foyers de Sainte-Martine afin de recueillir vos denrées non-périssables et vos dons pour les familles dans le besoin de notre communauté, dimanche le 14 décembre 2025 à compter de 10h30. Une nouveauté : dans la semaine du 3 décembre 2025, des sacs IGA seront distribués afin que vous y déposiez vos denrées non périssables.

Il est également possible de faire des dons en argent ou par chèque au nom de la Guignolée de Sainte-Martine aux endroits suivants et ce avant le 21 décembre 2025.

Local d'Actions familles, 122 rue Saint-Joseph, suite 1 du lundi au jeudi de 9h30 à 16h30.

Par la poste au 2 rue des Pignons, Sainte-Martine, J0S 1V0

Par téléphone : Richard Bergevin 450-427-3602 ou 514-895-0925

En ligne: /www.sainte-martine.ca

NOUS VOUS REMERCIONS DE VOTRE GRANDE GÉNÉROSITÉ !

Ouverture de poste

Le Fabrique de la paroisse Sainte-Cécile est actuellement à la recherche d'une personne comme GÉRANT DE FABRIQUE pour la Basilique-Cathédrale. Dans le cadre de son travail, la personne à la gérance occupera le poste de coordonnateur administratif sous l'autorité de l'Assemblée de Fabrique et du curé de la paroisse Sainte-Cécile. Elle sera appelée à être responsable de la gestion administrative de la Fabrique.

Poste permanent à temps partiel à 3 jours semaine soit 21 heures; trois (3) mois de probation.

Compétences recherchées :

- o Adhérer aux valeurs de l'Église catholique;
- o Diplôme de niveau collégial; Formation en gestion et/ou en comptabilité un atout ou expérience équivalente
- o Habileté et connaissance de la Suite Office
- o Organisation, confiance, discrétion;
- o Autonomie et esprit d'équipe;
- o Fiable, ponctuel et assidue ;
- o Maîtrise du français parlé et écrit, anglais un atout
- o Sans antécédent judiciaire;

Salaires à discuter et entrée en fonction dès que possible

Les personnes intéressées par ce poste sont priées de faire parvenir leur C.V., accompagné d'une lettre de motivation à l'adresse : cure@basilique-cathedrale.com Les candidatures seront considérées jusqu'à ce que le poste soit comblé.

COMMUNIQUÉ pour diffusion immédiate Source :

Dépôt d'un projet de loi 9 sur le renforcement de la laïcité au Québec vers un encadrement trop strict de la vie religieuse et spirituelle.

Laval, le 28 novembre 2025 – Le projet de loi sur le renforcement de la laïcité, déposé hier par le gouvernement du Québec, affectera la vie de millions de Québécois désirant simplement vivre leur foi. Les évêques catholiques du Québec constatent que plusieurs mesures proposées vont directement à l'encontre des libertés fondamentales garanties par l'article 3 de la Charte des droits et libertés de la personne du Québec.

À nos yeux, le gouvernement n'a pas démontré la nécessité de légiférer à nouveau sur la laïcité de l'État, ni celle d'étendre la laïcité à l'espace public. Ce dernier élément est particulièrement inquiétant, car nous considérons depuis longtemps que la laïcité concerne non pas les relations dans la société, mais les rapports entre l'État et les religions. Les pratiques religieuses collectives dans des lieux publics sont par ailleurs déjà régies par des règlements municipaux sur les rassemblements et manifestations. Il est donc superflu de les viser de façon spéciale.

« Actuellement, plusieurs points restent à clarifier. Le projet de loi prévoit d'interdire "toute" pratique religieuse collective en public, mais la définition exacte demeure vague. Est-ce qu'une paroisse catholique qui organise une guignolée, sera mise à l'amende? », questionne Mgr Martin Laliberté, évêque de Trois-Rivières et président de l'AECQ.

Le gouvernement propose de confiner les croyants dans leurs lieux de culte, sauf exception, alors que les manifestations publiques à l'extérieur font partie des pratiques traditionnelles de plusieurs religions.

Sur la question du port de symboles religieux par les employés de l'État, les évêques demeurent opposés depuis 2019 à l'extension de l'interdiction au personnel qui n'est pas dépositaire d'une autorité coercitive.

Le projet de loi a tout de même le mérite de clarifier les conséquences de la laïcité de l'État sur les usages possibles de lieux de culte achetés par des municipalités. Cela pourrait faciliter la conservation du patrimoine religieux de la nation québécoise.

Malgré leurs critiques, les évêques catholiques du Québec souhaitent travailler en collaboration avec le gouvernement afin de faire valoir leur position et trouver des solutions qui seront satisfaisantes pour tous.

Source : Secrétariat des évêques catholiques du Québec Renseignements : Eliane Thibault, directrice des communications Assemblée des évêques catholiques du Québec
Téléphone : 819-620-2667 ethibault@evequescatholiques.quebec ;
evequescatholiques.quebec

ASSEMBLÉE DE PAROISSIENS DU 7 DÉCEMBRE 2025.

Nous sommes heureux d'accueillir monsieur Daniel Beaubien au poste de marguillier, qui entrera en fonction le 1^{er} janvier 2026.

Il reste un poste vacant pour un terme de 3 ans.

REMERCIEMENTS

Nous remercions sincèrement madame Agathe Hébert et monsieur Justin Côté pour leur dévouement durant les dernières années.